

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE (BCN) : EXERCICE 2008

Bénéfice record et forte progression des volumes d'affaires.

A l'instar des deux derniers exercices, et malgré les fortes perturbations des marchés financiers, la plupart des chiffres clés de la BCN progressent à nouveau en 2008.

Ainsi, le total des produits opérationnels s'élève à CHF 124,1 mios (+ 0,7%), le résultat intermédiaire à CHF 50,6 mios (+ 17.1%) et le bénéfice net a atteint un nouveau record à CHF 37,5 mios (+ 4,6%).

Tant les avances à la clientèle (+ 10,4%), que les fonds déposés (+ 28%) évoluent d'une manière marquée. Et la somme du bilan passe le cap des 6 milliards pour s'établir à CHF 6,299 milliards (+ 19,3%).

Ces progressions en volume dans tous nos métiers attestent de la densité de la présence BCN et de son union étroite avec son territoire. Cette symbiose se manifeste aussi bien par le soutien accordé aux ménages dans leurs projets immobiliers et la gestion de leur patrimoine (épargne, placement, prévoyance...) que dans le concours apporté aux entreprises dans leurs activités courantes et leurs investissements.

La BCN renforce sa position de leader du marché neuchâtelois et dépasse d'ores et déjà ses objectifs à moyen terme.

Les résultats dégagés permettent à la BCN de verser à l'Etat de Neuchâtel un montant augmenté à CHF 25 mios, soit CHF 6,25 mios représentant l'intérêt sur le capital de dotation, auxquels s'ajoutent CHF 18,75 mios d'attribution complémentaire (+ 4,2%).

Le capital de dotation de CHF 125 mios bénéficie donc d'un taux de rentabilité de 20%.

Les chiffres du bilan présentent quelques évolutions remarquables :

A l'actif :

Les crédits à la clientèle dépassent pour la première fois le montant de 5 milliards. Dans le détail, les créances sur la clientèle commerciale progressent de 11,7% à CHF 682 mios, tandis que les créances hypothécaires se développent également à rythme très soutenu (+ 10,2% ou CHF 403 mios) et atteignent désormais CHF 4'366 mios. Les créances sur les banques progressent de 126% à CHF 870 mios.

Au passif :

L'essentiel de l'augmentation provient des **fonds confiés par la clientèle qui dépassent, pour la première fois, le cap des 4 milliards**. Ces derniers bondissent de 28% ou CHF 929 mios pour atteindre CHF 4'245 mios. L'épargne traditionnelle progresse de 6,5%, les autres engagements de la clientèle de 58,3% et les obligations de caisse de 46,5%.

Le compte de **Pertes & Profits** reflète ces modifications structurelles avec des revenus opérationnels qui atteignent CHF 124,1 mios (+ 0,7%) :

- Ø Les revenus des **opérations d'intérêts** progressent de CHF 6,9 mios à CHF 94,7 mios (+ 7,9%)
Un volume croissant d'hypothèques et de crédits commerciaux conjugué à un bon refinancement explique ce nouvel essor, dans le prolongement de 2007 (+ 13,3%)
- Ø Les **commissions** marquent clairement le pas (- 14,6%). La BCN a allégé les positions en actions des clients sous mandats, et ceci de manière échelonnée durant le 2^{ème} semestre 2007, puis la dernière fois en janvier 2008. Cette gestion avisée a préservé les clients des turbulences boursières, mais a naturellement réduit les commissions, droits de garde et courtages de la banque.
- Ø Le résultat des **opérations de négoce**, régresse très sensiblement (- 58%). D'une part, la politique de retrait des marchés financiers a sensiblement réduit les revenus sur devises en liaison avec l'achat et la vente d'actions étrangères. D'autre part, le portefeuille titres de la banque a enregistré une performance négative de 8,6% ou CHF 2,5 mios
- Ø Les **charges d'exploitation** augmentent à CHF 57,2 mios (+ 4,7%). Les charges de personnel s'alourdissent de 8,8% à la suite du renforcement substantiel des effectifs et de l'adaptation des salaires. Par contre, les frais généraux baissent de 1,6%. Le ratio « coûts/revenus » passe ainsi de 44,4% à 47,1%.
- Ø Le **résultat intermédiaire**, déterminant pour mesurer la performance de la banque, progresse de 17% à CHF 50,6 mios. Le **bénéfice net** augmente de 4,6% à CHF 37,5 mios, ceci après l'**attribution** à la réserve pour risques bancaires de CHF 17,5 mios (17,4 mios en 2007).
- Ø La répartition du bénéfice s'effectue comme suit:

- Intérêt sur le capital de dotation 5 % sur CHF 125'000'000.-	CHF 6'250'000.-	inchangé
- Attribution complémentaire à l'Etat	CHF 18'750'000.-	+ 4,2%
- Attribution à la réserve légale	CHF 12'500'000.-	+ 4,2%
- Report à nouveau	CHF 252'544.-	